

## Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 14 septembre 2016

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

\_

## Stéphane LE FOLL réaffirme le soutien de l'Etat à la filière bovin viande

\_

Le Conseil des Ministres de l'agriculture de l'Union européenne du 18 juillet dernier a décidé de mesures pour les filières d'élevage en difficulté. Ces mesures s'adressent aux producteurs de lait et de viande bovine. La France bénéficie dans ce cadre de 49,9 millions d'euros de crédits, somme dont le Gouvernement a décidé le doublement sur le budget national.

Le dispositif applicable à la filière laitière a été présenté par Stéphane LE FOLL, le 30 août dernier. A l'occasion d'une rencontre avec la filière viande bovine, ce mercredi 14 septembre, le Ministre a pu faire le point sur les initiatives que l'interprofession souhaite initier pour mettre en avant les atouts qualitatifs de la production bovine française et leur a apporté son soutien.

Le ministre a indiqué que les pouvoirs publics pourront contribuer à des actions de communication mettant en avant les viandes de qualité. Dans cette logique, le Ministre a apporté son soutien à un projet d'accord interprofessionnel permettant l'amélioration de la qualité de la viande fraiche dans le souci de mieux répondre aux attentes des consommateurs.

Le Ministre a indiqué qu'un courrier serait adressé à Phil HOGAN, Commissaire européen à l'agriculture pour faire état des difficultés du marché de la viande bovine et lui demander des mesures exceptionnelles de marché.

Stéphane LE FOLL à, par ailleurs, convenu d'une nouvelle rencontre avec les producteurs de viande bovine dans le courant de la semaine prochaine afin d'étudier les mesures à mettre en place.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; <u>cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr</u>
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; <u>ministère.presse@agriculture.gouv.fr</u>